



Note

Destinataires : Représentants du CEPN — Directeurs d'école —
Responsables des équipes

Expéditrice : Orania Gros-Louis, chargée du projet des Jeux interscolaires

Date : Le 15 février 2012

Objet : Propositions d'hébergement pour les Jeux interscolaires 2012

Bonjour à tous,

La présente vise à vous informer des différents choix d'hébergement que le CEPN vous propose en lien avec votre participation aux Jeux interscolaires. Comme vous le savez, cette année, les Jeux se dérouleront au Collège Édouard-Montpetit de Longueuil, du 31 mai au 3 juin 2012. Vous avez jusqu'au **30 mars 2012, 16 h**, pour soumettre vos formulaires d'inscription dûment remplis.

Aussi, cette année lors de la cérémonie d'ouverture, nous aimerions que chaque communauté qui participe aux Jeux interscolaires puisse faire une prestation d'environ 2 à 3 minutes.

Nous vous invitons à faire un chant en groupe, un numéro de cirque, une chanson traditionnelle et/ou une danse de votre nation. Il serait vraiment super que tout le monde puisse participer. Laissez aller votre imagination!

Cette activité est dans le but de donner la chance aux jeunes de nous démontrer leur créativité et de leur permettre de se démarquer. Après tout, les Jeux interscolaires sont faits pour souligner le talent de nos jeunes, que ce soit par leurs efforts sportifs que artistiques, car nous savons bien qu'il y a beaucoup d'artistes parmi nous!

Voici les trois propositions d'hébergement :

1- **Classes du Collège Édouard-Montpetit**

**** Chaque communauté doit inscrire le nombre de classes qu'elle désire.**

**** À noter qu'un maximum de 20 personnes est accepté par classe.**

Nombre de classes	Nombre de participants par classe et accompagnateurs

Règlements à respecter :

Nous demandons aux responsables et aux accompagnateurs de chaque communauté d'assurer une surveillance étroite auprès de leurs participants et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de problème dans les aires (classes, corridors, etc.) du Collège Édouard-Montpetit. Notre réputation est la responsabilité de chacun.

- 2- Un bloc de 25 chambres à occupation quadruple est réservé à l'hôtel suivant :
(Vous devez réserver vos places très rapidement pour être sûrs d'avoir une place)

HOLIDAY INN MONTRÉAL – LONGUEUIL (situé à 5 minutes du Collège Édouard-Montpetit)
900, rue Saint-Charles Est
Longueuil (Québec)

Voici l'entente et les démarches à suivre pour ceux qui désirent y séjourner :

Le CEPN paiera 40 \$ par chambre réservée et par nuitée, pour un maximum de 4 nuits.
Exemple : 4 nuits (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) x 40 \$ (CEPN) = 160 \$ x 4 chambres à occupation quadruple = 640 \$ que le CEPN s'engage à payer.

Les communautés devront payer la différence. Dans ce cas-ci, une chambre avec taxes incluses coûte **116,12 \$**, donc **chaque communauté devra payer 76,12 \$** x le nombre de nuits réservées (occupation quadruple obligatoire).

Exemple : 4 nuits (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) x 76,12 \$ = 304,48 \$ x 4 chambres à occupation quadruple = 1 217,92 \$ que la communauté s'engage à payer.

Chaque communauté a le droit à un **maximum de 4 chambres.**

La communauté doit payer la facture de son hôtel en entier; le CEPN lui fera parvenir le remboursement après la tenue des Jeux.

Chaque communauté doit réserver ses chambres. Voici les démarches à suivre :

Vous avez jusqu'au 13 avril 2012 pour réserver vos chambres; après cette date, toutes les chambres non réclamées seront libérées et vous devrez réserver vos chambres au tarif du jour en vigueur.

Pour réserver :

- Composez le (450) 646-8100 ou le 1-800-263-0159 et **mentionnez le code de réservation** au préposé : **JE3**
- Ou cliquez sur le lien Internet suivant :
<http://www.holidayinn.com/redirect?path=hd&brandCode=hi&localeCode=fr®ion>

3- Un bloc 15 chambres à occupation quadruple est réservé à l'hôtel suivant :
(Vous devez réserver vos places très rapidement pour être sûrs d'avoir une place)

HÔTEL L'EXPRESS (situé à 10 minutes du Collège Édouard-Montpetit)
2800, boulevard Marie-Victorin
Longueuil (Québec) J4G 1P5

Voici l'entente et les démarches à suivre pour ceux qui désirent y séjourner :

Le CEPN paiera 30 \$ par chambre réservée et par nuitée.

Exemple : 4 nuits (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) x 30 \$ = 120 \$ x 4 chambres à occupation quadruple = 480 \$ que le CEPN s'engage à payer.

Les communautés devront payer la différence. Dans ce cas-ci, une chambre avec taxes incluses coûte **97,14 \$**, donc **chaque communauté devra payer 67,14 \$** x le nombre de nuits réservées (occupation quadruple obligatoire).

Exemple : 4 nuits (mercredi, jeudi, vendredi et samedi) x 67,14 \$ = 268,56 \$ x 4 chambres à occupation quadruple = 1 074,24 \$ que la communauté s'engage à payer.

Chaque communauté a le droit à un **maximum de 4 chambres.**

La communauté doit payer la facture de son hôtel en entier; le CEPN lui fera parvenir le remboursement après la tenue des Jeux.

Chaque communauté doit **réserver ses chambres** elle-même et mentionner qu'un **bloc de chambres est réservé** au nom du **Conseil en Éducation des Premières Nations.**

Vous avez jusqu'à trois semaines avant la tenue des Jeux interscolaires pour réserver vos chambres; après cette date, toutes les chambres non réclamées seront libérées et vous devrez réserver vos chambres au tarif du jour en vigueur.

Pour réserver :

- Composez le (450) 677-8911

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec moi par téléphone, au (418) 842-7672, ou par courriel, à ogroslois@cepn-fnec.com.

En espérant vous voir en grand nombre cette année à Longueuil! Je suis convaincue que nous aurons encore beaucoup de plaisir.

Dans la paix et l'amitié!

p. j. Horaire des Jeux